



Régate du circuit du Québec avec entraînement

Club de voile Saguenay

23 au 26 juin 2011

AVIS DE COURSE

1. Règles

- 1.1 La régata sera régie par les règles telles que définies dans Les règles de Courses à la Voile, à l'exception de celles modifiées par le présent avis de course et les instructions de course. Les règles de l'association de classe s'appliqueront pour chaque flotte.
- 1.2 La régata est organisée par le Club de voile Saguenay (CVS) en collaboration avec la Fédération de Voile du Québec (FVQ). Le jeudi 23 et vendredi 24 juin, un entraînement impliquant les entraîneurs de chaque équipe est inclus dans le programme de cet événement; la régata se tiendra le samedi 25 et dimanche 26 juin 2011.
- 1.3 La régata sera un événement de publicité de catégorie A pour toutes les classes.

2 Langage

- 2.1 Les instructions de courses seront disponibles en français uniquement.

3 Inspection et mesures

- 3.1 Les voiliers enregistrés à la régata peuvent être sujets à des mesures. Les règlements de mesure de classe seront appliqués.

4 Admissibilité

- 4.1 Le comité organisateur se réserve le droit de restreindre l'accès à une classe. Une classe doit avoir un minimum de 5 voiliers.
- 4.2 Les concurrents doivent être membres d'un club reconnu par l'ACY ou membre affilié.
- 4.3 Tous les compétiteurs doivent avoir en leur possession une preuve de leur âge, de leur statut de membre à un club de voile, signer la feuille de décharge de responsabilités par un parent s'il est mineur (moins de 18 ans).
- 4.4 La régata sera limitée aux classes de voiliers suivantes :
 - Byte (gréement standard)
 - Byte CII
 - Laser
 - Laser radial
 - Laser 4.7
 - Optimist (4 flottes)
 - Planche à voile : Bic 293, RSX 420
- 4.5 Les compétiteurs doivent compléter leur formulaire d'inscription et payer les droits avant le 25 juin 2011, 9h00.
- 4.6 Aucune inscription ne pourra être faite après le 25 juin 2011, 9h00.

5 Risque

5.1 C'est la décision du compétiteur de participer à la régata, à un départ ou de continuer une course. Le compétiteur est ultimement responsable des risques encourus. Le compétiteur acceptera l'entière responsabilité pour ses actions durant toutes les activités reliées à l'événement. Cela inclut aussi les activités terrestres avant, durant et après la régata.

6 Programme

6.1 Le bureau d'inscription sera ouvert du 23 juin 9h00 au 25 juin 9h00.

6.2 Programme :

Date	Heure	Événement
Jeudi 23 juin 2011	9h00	Début des inscriptions
	10h00	Rencontre des entraîneurs
	11h00-17h00	Entraînement
Vendredi 24 juin 2011	10h00 -17h00	Entraînement
Samedi 25 juin 2011	8h30	Réunion des barreurs
	9h00	Fin de l'inscription à la régata
	10h00	Premier signal d'avertissement
	18h00	Souper (optionnel)
Dimanche 26 juin 2011	9h00	Premier signal
	13h30	Dernière séquence de départ possible
	15h00	Clôture de l'événement

7 Frais d'inscription

7.1 L'inscription et les frais seront effectués au plus tard le 25 juin 2011, 9h00.

7.2 Les frais de 50\$ par compétiteur incluent 2 jours d'entraînement, 2 jours de course, de l'eau en bouteille et un lunch le midi des courses.

7.3 Les frais de 25\$ par entraîneur incluent de l'eau en bouteille pendant les courses, des lunches le midi des courses.

7.4 Il n'y aura aucun coût additionnel pour les deux jours d'entraînement commun. Les entraîneurs des clubs participants sont les bienvenus.

7.5 Des frais de 20\$ par personne sont demandés pour le camping au club pour la durée du séjour.

7.6 Les formulaires d'inscription seront disponibles à partir du 15 mai 2011 sur le site du club de voile : <http://www.clubdevoilesaguenay.com>

7.7 100% des frais d'inscription seront remboursés si l'annulation est reçue avant le 15 juin 2011. Pour ce faire, il faut aviser le comité de course par courriel à l'adresse : clubdevoilesaguenay@hotmail.com

7.8 Le chèque doit être fait au nom du Club de voile Saguenay et envoyé à :

*Club de voile Saguenay
C.P. 1444 Jonquière, Québec
G7S 4L1
(418) 547-9776*

8 Instructions de course

8.1 Les instructions de course seront disponibles au bureau d'enregistrement.

9 Aire de compétition

- 9.1 Les parcours de course seront précisés dans les instructions de course (IS).
- 9.2 Une course aura une durée approximative de 30 à 45 minutes.
- 9.3 L'aire d'entraînement et de course sera sur la rivière Saguenay, près du Club de voile Saguenay.

10 Classement

- 10.1 Le Système de Points a Minima, tel que décrit dans l'Annexe A des Règles de Courses à la Voile, sera en vigueur.
- 10.2 4 courses par jour sont prévues.
- 10.3 Un minimum de trois courses doit être complété pour constituer une régata.
- 10.4 Quand six courses ou plus sont complétées, le pire score sera écarté.
- 10.5 Aucun maximum de courses n'est prévu.

11 Bateau support

- 11.1 Les entraîneurs et les accompagnateurs (trices) doivent s'enregistrer au bureau d'inscription qui leur remettra un fanion à installer sur le bateau identifiant la catégorie Entraîneur.
- 11.2 L'accès aux entraîneurs et aux accompagnateurs (trices) est interdit pendant une course.
- 11.3 Les bateaux des entraîneurs et des accompagnateurs (trices) ne peuvent traverser le parcours de course en tout temps.

12 Localisation des voiliers sur terre et mise à l'eau

- 12.1 Tous les bateaux doivent être localisés à leur place désignée selon leur classe.
- 12.2 Tous les bateaux doivent être mis à l'eau via leur plage respective selon la classe.

13 Prix

- 13.1 Des prix seront accordés pour les trois premières positions de chaque classe de la flotte, en autant qu'il y ait un minimum de 5 compétiteurs.
- 13.2 La flotte verte recevra un prix de participation.
- 13.3 Des prix seront accordés pour la sélection régionale aux trois premières positions de chaque classe éligible aux jeux du Québec.

14 Décharge de responsabilité

- 14.1 Les compétiteurs participent à la régata à leurs propres risques. Voir règle 5 : risques.
- 14.2 Le Club de voile Saguenay et toutes les personnes et groupes impliqués dans l'organisation de la régata n'accepteront aucune responsabilité que ce soit pour toutes blessures, dommages, pertes ou réclamations, de nature personnelle ou matérielle, occasionnées ou infligées à un participant avant, pendant et après la régata.

15 Assurance

- 15.1 Les participants sont responsables de s'assurer adéquatement pour couvrir les dommages à un tiers durant l'évènement. L'organisation

n'accepte aucune responsabilité de vérifier que le participant est bien assuré.

16 Avis de course, instructions de course et amendements

16.1 L'avis de course, les instructions de course et les amendements seront affichés sur le tableau officiel de la régates situé sous la véranda du chalet.

17 Hébergement et nourriture

17.1 Un nombre limité de sites de camping seront disponibles au Club de voile Saguenay. L'allocation des terrains de camping sera effectuée sur la base du premier inscrit et réception du paiement. Voir article 7.5 pour l'inscription obligatoire pour le camping. La cuisine du chalet, les douches et les 2 BBQ seront disponibles aux campeurs.

17.2 Les épiceries seront situées à environ 7 km.

17.3 Il y a un restaurant à proximité du Club de voile Saguenay.

17.4 Le CVS est situé près d'agglomérations importantes, cependant il faut réserver tôt si vous désirez loger à l'hôtel ou en camping étant donné la période estivale. La liste suivante des lieux d'hébergement est fournie afin de vous aider lors de votre planification.

18 Autres informations

Directeur de la régates : Éric Émond

e_emonde@videotron.ca

Organisation de la régates : Ghislain Boivin

ghislain.boivin@genitique.com

WEB : <http://www.clubdevoilesaguenay.com>

(incluant la localisation du club - sous le lien de l'école de voile)

19 Autres possibilités d'hébergement

Type	Nom	Adresse	Téléphone	Distance	Site
Motel	Motel Richelieu	3075 du Royaume, Jonquière	(418) 548-8265		
Motel	Motel princesse	2166 des étudiants, Jonquière	(418) 542-8106		
Hôtel	Holiday inn Saguenay	2675 Bd du Royaume, Jonquière	(418) 548-3124		
Hotél	L'hôtellerie Cepal Villégiature	3350 rue St-Dominique, Jonquière	(418) 547-5728		
Camping	Corporation du camping Jonquière	3553 Ch du quai, Lac Kénogami	(418) 542-0176		